

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT :
UNE PRIORITÉ NATIONALE,
UN ENGAGEMENT MUNICIPAL (P.14)

STOP
HARCÈLEMENT

Petite enfance p.4

Accompagner les tout-petits et leur famille au quotidien

Vie quotidienne p.6

14 premières mesures municipales pour **le pouvoir d'achat des Carriérois !**

Environnement p.10

Plaine de Carrières-sous-Poissy : après la consultation, l'heure des choix

EN CAS
DE HARCÈLEMENT
COMPOSEZ LE

3018

#StopHarcelement

SOMMAIRE

ÉDITO – 3

- Notre Ville a retrouvé **la voie de l'attractivité et de la fierté**

PETITE ENFANCE – 4

- **Accompagner les tout-petits** et leur famille au quotidien

VIE QUOTIDIENNE – 6

- 14 premières mesures municipales pour **le pouvoir d'achat des Carriérois !**

CADRE DE VIE – 8

- **Dysfonctionnement de la fibre optique** : la Ville mobilisée aux côtés des Carriérois

ENVIRONNEMENT – 9

- **Pont d'Achères** (liaison routière départementale RD 30 - RD 190) : exigeons un moratoire !
- **Plaine de Carrières-sous-Poissy** : après la consultation, l'heure des choix

GRAND PARIS SEINE & OISE – 12

- **Baisse de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** à Carrières-sous-Poissy

ACTION MUNICIPALE – 15

- **La lutte contre le harcèlement** : une priorité nationale, un engagement municipal

BIEN-ÊTRE ANIMAL – 16

- Un engagement constant **pour la cause animale**

VILLE INCLUSIVE – 17

- « **DuoDay** » : agir pour l'inclusion par l'emploi

VILLE EUROPÉENNE – 17

- Carrières-sous-Poissy **met à l'honneur Jean Monnet**

PATRIMOINE ET DEVOIR DE MÉMOIRE – 18

- **Honneur et Hommage aux héros de la nation**, qui ont bâti et défendu les valeurs de la République

CULTURE – 19

- Découvertes et partage **au cœur de l'action culturelle**

ÉVÉNEMENT – 20

- **Bienvenue à Carrières-sous-Poissy**, ville nature, citoyenne, solidaire

ÉTAT CIVIL – 21

EXPRESSION – 22

- **Tribunes** libres

ACTION MUNICIPALE – 23

- **Votre équipe** municipale



Notre Ville a retrouvé la voie de l'attractivité et de la fierté



Carrières, Carrières,

Carrières-sous-Poissy compte aujourd'hui plus de 17 000 habitants. Une augmentation de 13,5% en 6 ans qui témoigne d'une nouvelle attractivité et résulte de l'engagement municipal à faire de Carrières-sous-Poissy une « *Ville où il fait bon vivre* ». Notre commune peut en effet compter sur un cadre de vie apaisé, agréable, de vastes espaces naturels et des services publics de qualité pour attirer de nouveaux habitants.

Parmi ces services, la politique éducative municipale prend une place toute particulière. La construction de l'école publique Jean-Giono, le succès du Club Coup de pouce Clé ou encore la lutte contre le harcèlement scolaire sont autant de signaux d'une politique résolument ambitieuse saluée par les labels « *Cité de la Jeunesse* » et « *Ville amie des enfants* ». Notre action est sur le point de se renforcer par la reconnaissance à venir de la Ville comme « *Cité éducative* », offrant de nouvelles perspectives d'investissements.

Notre dynamisme se traduit aussi pleinement au travers des grands projets qui préparent notre Ville de demain.

Je pense évidemment à la future passerelle liaisons douces entre Carrières-sous-Poissy et Poissy dont les travaux seront engagés au 1er semestre 2024. Je pense aussi à l'ouverture prochaine du parc Nelson Mandela, ce corridor vert de plus de 10 hectares qui représente le lien que nous tissons entre nos quartiers et la nature. La requalification de la RD190, le renouvellement urbain de la résidence « *Les Fleurs* », la réalisation du centre de santé municipal, la construction d'une nouvelle école dans le quartier du Parc et l'aménagement de la centralité commerciale sont autant de défis et d'investissements prioritaires pour le bien-vivre des Carriérois.

Je sais pouvoir compter sur votre implication pour mener à bien ce programme d'avenir. Notre démarche de construction à vos côtés a déjà prouvé toute sa pertinence, saluée par l'obtention du « *Trophée de la participation et de la concertation* ».

Vous le constatez, les projets ne manquent pas, les défis sont nombreux. La dynamique et la méthode sont à l'œuvre pour vous offrir un environnement de vie durable et de qualité.

Mobilisé à vos côtés,

Eddie Aït
Maire

Vice-président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



- Publication trimestrielle n°34
Automne 2023
de la Ville de Carrières-sous-Poissy
1, place Saint-Blaise,
78955 Carrières-sous-Poissy
- Directeur de la publication : Eddie Aït
- Conception, rédaction, réalisation,
photographies (sauf mention contraire) :
Service communication, 01 39 22 36 00 ou
service.communication@carrieres-sous-poissy.fr
Adobe Stock
- Impression : Imprimerie RAS,
95400 Villiers-le-Bel,
01 39 33 01 01
- Édition à 10 000 exemplaires
- Distribution : Abis Communication
24, rue du Buisson St Louis - 75010 Paris
- Infos+ : 01 39 22 36 00
mairie@carrieres-sous-poissy.fr
www.carrieres-sous-poissy.fr



Accompagner les tout-petits et leur fa

La compétence Petite Enfance, bien que facultative pour les communes, est un axe prioritaire à Carrières-sous-Poissy. Face à des besoins croissants et malgré une conjoncture budgétaire défavorable, la municipalité mène une politique ambitieuse pour accompagner les familles.



Une rencontre était organisée en l'honneur des agents municipaux de la Direction de la Petite Enfance le 27 novembre à l'Hôtel de Ville.

Une direction dédiée et des agents mobilisés

La direction de la Petite Enfance met en œuvre la politique municipale en direction des enfants de moins de 4 ans. Elle enregistre les demandes de places, gère les inscriptions, suit les dossiers et organise les commissions d'attribution. Mais ses missions principales demeurent l'accueil et l'accompagnement des tout jeunes Carriérois, leur éveil et leur développement.

Le projet d'accueil de la direction s'appuie donc sur des valeurs éducatives et des objectifs partagés entre les professionnels de la petite enfance, la municipalité et les parents. Avec plus d'une naissance par jour chaque année, la question de l'accueil des tout-petits est un défi quotidien pour la Ville. Elle emploie à temps plein 33 personnes. À ce chiffre s'ajoute celui des assistantes maternelles qui exercent en libéral à Carrières-sous-Poissy. Malgré cette mobilisation, toutes les demandes de places ne peuvent être satisfaites. La Ville entend poursuivre son investissement pour l'avenir et les familles carriéroises.

La Ville recrute !

Des postes d'auxiliaires de puériculture et d'assistants maternels sont à pourvoir. Envoyez votre candidature via recrutement@carrieres-sous-poissy.fr

Les chiffres clés de la petite enfance à Carrières-sous-Poissy

- **385** naissances enregistrées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022
- **3** structures multi-accueils municipales et **2** structures en gestion déléguée
- **194** enfants en accueils réguliers ou occasionnels au sein de ces structures
- **86** assistants maternels libéraux accueillant **250** enfants
- **489** places dédiées à l'accueil des tout-petits (offre municipale, privée et libérale)
- **1 972 674 €** de budget de fonctionnement en 2023

Les différentes structures d'accueil municipales

- Les Pitchouns (25 places)
- Les Bambins (20 places)
- Les P'tits Copains (20 places en accueil collectif et 17 places en halte garderie)
- Les Moussaillons (41 places)
- Les Chatons (10 places)

En fonction des besoins de garde, deux types d'accueil sont possibles : l'accueil régulier et l'accueil occasionnel. Le premier correspond à des besoins fixes. Il peut être collectif ou familial. Le second a pour objectif de répondre à des besoins ponctuels. Pour ce mode de garde, et contrairement à l'accueil régulier, il n'y a pas de contractualisation entre la famille et la Ville.



mille au quotidien

Le Relais Petite Enfance (RPE) un espace de référence

Il vous accompagne dans vos démarches administratives pour la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) en libéral. Ce lieu ressource est animé par des professionnels de la petite enfance pour les parents et les assistants maternels qui exercent en libéral.

Infos+ : 01 78 63 72 32 ou
petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr

Le multi-accueil Les Pitchouns a été rénové conformément aux engagements de la municipalité.



Une brochure détaillant l'ensemble des modalités de garde, les différentes structures d'accueil ou bien encore la politique municipale de soutien à la parentalité est disponible en mairie ou au Pôle Michel-Colucci, ainsi que sur le site internet de la ville www.carrieres-sous-poissy.fr, rubrique « Famille ».

Infos+ : 01 78 63 72 32 ou
petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr

Des équipements au centre de toutes les attentions

Conformément à ses engagements, la Ville procède à des aménagements pour améliorer le bien-être des tout-petits au sein des structures.

- Au multi-accueil Les Bambins : pose d'huissieries neuves pour une meilleure isolation du bâtiment, sécurisation des accès avec installation de visiophone et modification des entrées (en cours) ;
- Au multi-accueil Les Pitchouns : remplacement des velux pour une meilleure isolation du bâtiment, rénovation et remise en peinture (réalisé) ;
- Installation au sein de ces 2 structures de nouvelles aires de jeux multi-activités et de coccinelles en 3D (réalisé).

La Parent'aile, un lieu d'accueil parent-enfant gratuit et anonyme

Accessible sans inscription, la Parent'aile est un espace hybride, entre soutien à la parentalité et espace de jeu libre pour les enfants. Pour les parents, c'est l'occasion de rencontrer d'autres adultes, de partager des expériences, trouver des réponses. Pour les enfants, c'est un moment de partage, de jeux avec son parent et les autres enfants dans un espace sécurisé et adapté.

Centre social et culturel « Espace Rosa-Parks » (Salle Famille)
Pôle Michel Colucci – 124, rue Maurice-Berteaux

3 questions à Marion Maudhuit, directrice-coordinatrice de la Petite Enfance

Quelles sont vos missions quotidiennes en tant que directrice ?



« La mission première est la sécurité des enfants. Elle nécessite la parfaite gestion du personnel sur les différentes structures en lien avec les directrices des multi-accueils, et un plan de formations adapté. »

Selon vous, quels sont les facteurs qui contribuent au bon développement de l'enfant ?

« Un bon développement de l'enfant c'est aussi un bon accompagnement des parents. Nous sommes à leur écoute pour les conseiller et les orienter dans leurs démarches. Les professionnels de la petite enfance s'adaptent aux besoins de l'enfant, à son rythme, et prennent en compte ses émotions. L'empathie est primordiale dans nos métiers. Nous participons à leur éveil mais aussi à ce qu'ils acquièrent confiance et estime de soi. Nous avançons avec eux, en fonction des spécificités de chacun. »

Proposez-vous des temps forts ou spectacles à destination des enfants et des parents ?

« Oui, nous organisons notre spectacle de fin d'année et les traditionnelles kermesses. En mai prochain, nous serons mobilisés pour la 3^e édition du Festival de la petite enfance, un moment convivial et festif proposant de nombreuses activités pour les 0-6 ans. »



14 premières mesures municipales pour le pouvoir d'achat des Carriérois !

Selon l'INSEE, le taux d'inflation a atteint 4,9 % en rythme annuel. Causée par l'évolution des prix des biens alimentaires et de l'énergie, cette inflation persistante a des conséquences notables sur la consommation des ménages. À Carrières-sous-Poissy, la nouvelle municipalité a engagé, dès 2020, une politique de solidarité et de préservation du pouvoir d'achat, déclinée en de nombreuses mesures en faveur des ménages, des familles, des jeunes, des seniors et des plus fragiles. De nouvelles mesures seront annoncées prochainement.



1 La non augmentation de la part communale des taxes foncières

Après une baisse de 2% en 2020 et 0 % d'augmentation en 2021, 2022 et 2023, la municipalité continue et continuera de geler la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.



2 Une exonération de 50% de la taxe foncière sur les constructions neuves pendant 2 ans

Pour faciliter l'accès à la propriété des Carriérois, le Conseil municipal a rétabli en 2021 cette exonération partielle, supprimée en 2015 par la précédente municipalité.



3 Une exonération de 50% pendant 3 ans de la taxe foncière pour les propriétaires effectuant des travaux de rénovation énergétique

Conformément à ses engagements en faveur la Ville durable, respectueuse du climat et de l'environnement, la municipalité soutient financièrement les propriétaires qui entreprennent des travaux pour améliorer la performance énergétique de leur logement achevé avant le 1^{er} janvier 1989.



4 La réduction du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Conséquence de la démarche d'harmonisation des taux de la TEOM engagée par la Communauté urbaine Grand Paris-Seine & Oise, les Carriérois vont bénéficier en 2024 d'une baisse de 11,8% de cette taxe pour un service rendu identique.



5 Des animations gratuites et des activités à tarifs modérés

Tout au long de l'année, la municipalité organise de nombreuses animations gratuites pour les Carriérois de tous âges et de toutes conditions dans une ambiance amicale et chaleureuse à laquelle veillent des équipes d'animation particulièrement impliquées et motivées : Le Village de Noël, Festiv'été, Carrières Village Vacances, Saisons culturelles, Fêtes de l'enfance et de la petite enfance,... De nombreuses activités culturelles et sportives sont également proposées à des tarifs modérés par les écoles municipales de théâtre, de musique et des sports, ...



6 Le gel des tarifs pour la restauration scolaire et les temps périscolaires

La municipalité organise quotidiennement des activités périscolaires pour accompagner l'enfant dans son processus de socialisation et favoriser son épanouissement. Ces activités, facultatives et proposées à des tarifs attractifs, favorisent une meilleure conciliation des temps d'apprentissage et de repos de l'enfant. Elles concernent l'accueil du matin et du soir, la pause méridienne (repas et moments de détente), le goûter et les études surveillées pour les élèves des écoles élémentaires.



7 La distribution de kits gratuits de rentrée scolaire

Fortement attachée au principe de la réussite éducative, la municipalité fournit gratuitement depuis 2021, et sans condition de ressources, un kit de rentrée scolaire à tous les élèves des écoles élémentaires carriéroises, du CP au CM2 : fournitures adaptées, cartables et sacs à dos, gourdes, agenda... 1730 kits ont été distribués en 2023. Nouveauté cette année : la distribution au Village de Noël de jouets éco-responsables aux enfants des écoles maternelles de la ville.

8 Un Dispositif d'aide à l'autonomie des jeunes (DAAJ)

Le DAAJ mis en place par la municipalité dès 2021 permet de soutenir et accompagner les jeunes Carriérois dans leurs projets d'insertion, vers l'autonomie.

En contrepartie de mission éco-citoyenne, des aides financières modulables sont attribuées pour faciliter les mobilités (passage du permis de conduire, achat d'un vélo électrique), l'accès à la formation (BAFA, achat d'équipement...), la réalisation de projets caritatifs ou solidaires, l'accès à la culture ou à la pratique sportive,...106 jeunes Carriérois en ont déjà bénéficié.



9 Un accompagnement renforcé pour les plus fragiles



Le CCAS soutient les Carriérois les plus modestes en accordant des aides alimentaires pour les familles sous forme de bons d'achat ou de colis, ainsi que des aides financières ponctuelles pour aider à la prise en charge de frais d'obsèques ou de nuitées d'hôtel par exemple.

Ces aides sont soumises à l'évaluation des situations par un travailleur social missionné par le Conseil départemental des Yvelines.

11 Une mutuelle communale

La santé des Carriérois est une priorité municipale. Depuis 2021, la Ville propose aux administrés une mutuelle communale permettant à chacun de bénéficier d'un accès facilité aux soins indépendamment de ses moyens financiers. Ouverte à tous quel que soit le statut, sans limite d'âge ni questionnaire de santé, elle est née d'un partenariat entre le CCAS et Mut'com, une complémentaire santé sociale, solidaire et responsable.



10 Des tarifs préférentiels pour nos aînés

Les seniors inscrits auprès



de la Maison Bleue bénéficient de prestations à tarif préférentiel pour la restauration municipale, les animations et les activités ou encore le portage de repas à domicile

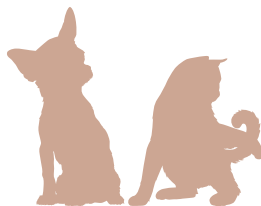
12 La mise à disposition de kits gratuits d'hygiène pour lutter contre la précarité menstruelle



La précarité menstruelle est un enjeu de santé publique, de solidarité et d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes dont la municipalité s'empare avec conviction. Pour lutter contre la précarité menstruelle, des distributeurs de tampons et serviettes bio de l'entreprise Marguerite & Cie ont été installés dans différents lieux publics carriérois.

13 Un soutien aux propriétaires d'animaux de compagnie

Le CCAS propose aux personnes démunies et propriétaires d'animaux de compagnie une aide à l'alimentation et aux soins de santé, sous forme de dons alimentaires ou de prise en charge financière partielle des frais de vétérinaires.



14 Une aide à l'achat d'un composteur auprès de GPS&O



Afin de soutenir la valorisation des déchets organiques et de vous accompagner dans cette dynamique, votre municipalité rembourse les 50 premiers Carriérois qui feront l'acquisition d'un composteur individuel en bois de 400 litres auprès de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

CADRE DE VIE

Dysfonctionnement de la fibre optique : la Ville mobilisée aux côtés des Carriérois

Coupures régulières du réseau, armoires ouvertes et dégradées... Face à l'exaspération de nombreux Carriérois, un arrêté municipal sanctionne l'opérateur local de la fibre si celui-ci ne sécurise pas les installations. Une amende est prévue.



Les problèmes de la fibre optique sont récurrents dans de nombreuses villes des Yvelines et malheureusement, Carrières-sous-Poissy ne fait pas exception.

De nombreux Carriérois sont victimes de coupures de la fibre en raison de problèmes de maintenance, d'armoires sous-dimensionnées, dégradées et avec de longs délais d'interventions.

Des armoires sous la responsabilité de SFR (Altice France) et de sa filiale XP fibre

Depuis plusieurs mois, la municipalité et les services municipaux alertent XP fibre, l'opérateur d'infrastructure de SFR, sur ces graves dysfonctionnements fortement préjudiciables pour les Carriérois, privés de connexion

Une amende de 1 500 €

L'opérateur d'infrastructure devra désormais procéder à la mise en sécurité des points signalés sous un délai de 48h. Dans le cas contraire, il se verra dresser une amende administrative de 5^e classe pouvant atteindre 1 500 €.

Déjà 10 premières amendes ont été dressées. « *On ne peut pas continuer ainsi. Il faut des réponses à l'exaspération des Carriérois* » conclut le maire, Eddie Ait.

L'Arcep, le gendarme des Télécoms



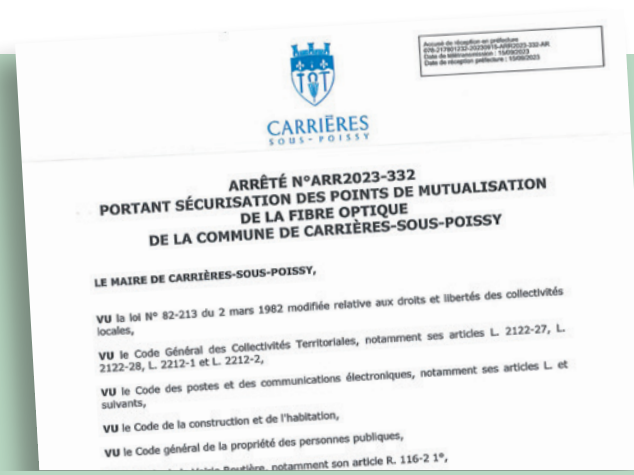
L'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) est l'instance administrative française qui assure la régulation du secteur au nom de l'État, qui avait confié, en son temps, et de manière équitable, le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire français à deux opérateurs, Orange et SFR.

À Carrières-sous-Poissy, l'État a choisi SFR.

Internet et de téléphonie parfois pendant plusieurs semaines.

Le territoire communal compte 26 armoires ou points de mutualisation de la fibre optique. Selon un rapport de la Police municipale en date du 16 septembre, seules 7 armoires fonctionnaient correctement ! Face à cette situation le maire a pris un arrêté municipal pour contraindre XP fibre à en assurer la bonne gestion.

Pour signaler un dysfonctionnement du réseau fibre, connectez-vous au site de l'Arcep : <https://jalerte.arcep.fr>
En informer la Ville via cabinet@carrieres-sous-poissy.fr



ENVIRONNEMENT

Pont d'Achères (liaison routière départementale RD 30 - RD 190) : exigeons un moratoire !

Alors que le Conseil départemental des Yvelines a récemment engagé des travaux préparatoires à la réalisation de la liaison routière entre la RD 30 et la RD 190, dite « Pont d'Achères », la Ville de Carrières-sous-Poissy a récemment rappelé son opposition au projet. Aux côtés des riverains et associations mobilisés, le maire et l'équipe municipale ont pris part à la manifestation contre le projet le 12 novembre dernier.

Une émotion légitime

Dans un courrier adressé le 25 octobre au Vice-président du Conseil départemental délégué aux transports et aux mobilités, Richard Delepierre, Eddie Ait a tenu à rappeler la position de la Ville et son inquiétude : « *Malgré [notre] opposition à la réalisation de la liaison routière entre la RD 30 et la RD 190 dit Pont d'Achères-Boucle de Chanteloup, une position réaffirmée par délibération du Conseil municipal en date du 9 juin 2023, le Conseil départemental des Yvelines a engagé depuis plusieurs semaines des travaux préparatoires* ».

La veille de l'envoi de ce courrier, le déboisement de la pointe nord de l'Île de la Dérivation (et l'abattage d'arbres) a suscité une vive émotion. Comme plusieurs associations de protection du cadre de vie et de riverains, la municipalité a soulevé plusieurs interrogations portant notamment sur les espèces protégées et sur l'avenir du jardin partagé UTOP'ILE (alors que le commissaire enquêteur avait émis en mars dernier un souhait pour le maintien et le développement de son activité).

Une position ferme et reconnue

Dans ce même courrier, l'édile affirme souhaiter « *que soit étudiée la possibilité d'un moratoire sur le projet* ». Face à un chantier qui porte une atteinte durable à l'environnement, il est important de rappeler que la mobilisation n'est pas terminée et que les enjeux, bien connus des habitants qui plébiscitent dans une très large majorité la position municipale, engagent durablement le développement de la commune. Des recours ont été déposés et des rencontres régulières sont organisées avec les associations de défense de l'environnement (COPRA 184, ADIV et Non au pont d'Achères).

« *Il convient de rappeler que Carrières-sous-Poissy a été la première ville à prendre officiellement et unanimement position contre ce projet par délibération du Conseil municipal dès 2009. Une position toujours aussi ferme en 2023* » précise Kevin Schwendemann, conseiller municipal délégué à la transition écologique et énergétique.



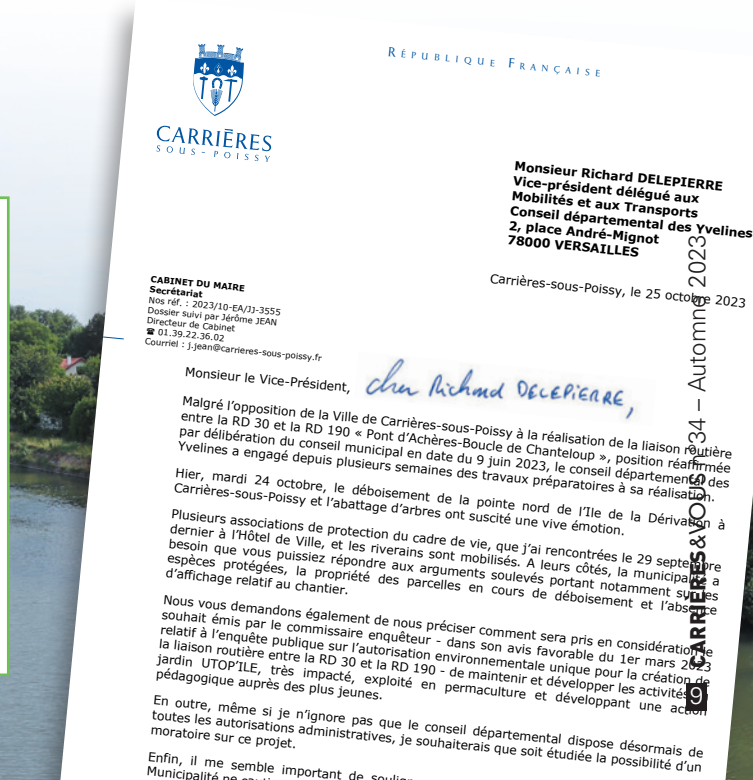
Pour signer la pétition
contre le projet de liaison
RD30-RD190

Aux côtés des populations
pour la défense du cadre de vie

Avis du Conseil municipal de Carrières-sous-Poissy sur l'avant-projet de schéma directeur de la Région Île-de-France environnemental (le SDRIF-E) :

« *La municipalité est opposée au projet de déviation RD190-RD30, dit Pont d'Achères, de par son impact négatif sur le territoire. Cette infrastructure serait contraire au développement harmonieux de la commune et aux principes de préservation de l'environnement.[...] Pour ces raisons, nous demandons que son tracé ne figure pas sur le SDRIF-E.* »

(extrait de la délibération n°DCM2023-68 du 9 juin 2023)





Plaine de Carrières-sous-Poissy : apr

Au printemps dernier, la Ville de Carrières-sous-Poissy lançait une vaste consultation citoyenne pour permettre aux habitants de décider de l'avenir de l'ancienne « mer de déchets » pour en faire une opportunité écologique. Une initiative qui a séduit et qui a permis de dégager de nouvelles perspectives pour la plaine.



En proposant aux Carriérois de choisir parmi 12 propositions d'aménagement de la plaine maraîchère débarrassée de sa mer de déchets, la municipalité s'est tenue à son engagement de démocratie participative. « *Un choix logique puisque nous n'avons eu de cesse depuis 2020 d'inciter les Carriérois à s'emparer de la chose publique. Je suis heureux qu'autant d'habitants aient souhaité faire entendre leur voix* » détaille Eddie Aït aux côtés de Kevin Schwendemann, conseiller municipal délégué à la transition écologique et énergétique.

12 orientations dont 5 qui se détachent nettement

Chaque proposition d'aménagement était détaillée dans le rapport rédigé par la Commission extra-municipale « *Avenir de la plaine de Carrières-sous-Poissy* » (téléchargeable sur www.carrieres-sous-poissy.fr/concertation-plaine). Les Carriérois étaient donc invités à sélectionner et prioriser les projets qui leur semblaient les plus opportuns.

« Je remercie vivement l'ensemble des membres de la Commission extra-municipale pour leur implication et la qualité du travail réalisé »

Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy



- 1 – Faire de la Plaine un puits de carbone #CLIMAT
- 2 – Sanctuariser la Plaine #BIODIVERSITE
- 3 – Développer une production agricole non vivrière #AGRICULTURE
- 4 – Développer une production agricole hors-sol #AGRICULTURE
- 5 – Développer une production agricole sur sol par phytoremédiation ou séquestration des polluants #AGRICULTURE
- 6 – Développer une production agricole sur sol par décaissement #AGRICULTURE
- 7 – Créer la Fabrique 21 du Vélo #MOBILITESACTIVES#LOISIRS
- 8 – Implanter une ferme pédagogique #LOISIRS #MOBILITESACTIVES
- 9 – Développer la production énergétique #CLIMAT
- 10 – Implanter de petites surfaces boisées #BIODIVERSITE
- 11 – Implanter un centre d'éducation canine #BIENETREANIMAL
- 12 – Développer la production de terre crue (ZAC « Ecopôle ») #ECONOMIECIRCULAIRE

Pour aller plus loin, nous vous invitons à participer aux travaux de la Conférence citoyenne pour le climat & l'environnement (candidature via cabinet@carrieres-sous-poissy.fr)

ès la consultation, l'heure des choix

Après plus de 700 votes (dont 666 Carriérois),
5 orientations se sont dégagées :

- 1 **Implanter une ferme pédagogique**
- 2 **Implanter de petites surfaces boisées**
- 3 **Sanctuariser la Plaine**
- 4 **Créer la Fabrique 21 du vélo**
- 5 **Faire de la Plaine un puits de carbone**

« Clairement, les Carriérois ont dit leur volonté de faire en priorité de la plaine un atout environnemental. C'est une volonté qui semble prévaloir sur des projets plus économiques et c'est une orientation à laquelle nous sommes sensibles » précise Kevin Schwendemann, conseiller municipal délégué à la transition écologique et énergétique et président de la Commission extra-municipale.

Et maintenant ?

La consultation citoyenne a permis de confirmer l'attachement des habitants à la biodiversité. Ils se sont

Les enjeux de la plaine expliqués au CLJ le 24 mai.



Les Carriérois accueillis pour la concertation le 27 mai.

La consultation citoyenne en chiffres

- > **25 jours** de consultation des Carriérois
- > **1 rapport** détaillé sur l'avenir de la Plaine
- > **2 permanences** des élus pour échanger
- > **1 exposition** visible à l'Hôtel de Ville, au Pôle Miche-Colucci et à la Maison des associations et du bénévolat
- > **12 orientations** proposées
- > Plus de **700 votants** (dont 666 Carriérois)
- > **5 orientations** plébiscitées

exprimés pour le respect, la protection et la valorisation de cet espace naturel. « De ces choix se dégage un projet global autour de la préservation de la biodiversité, de la revégétalisation et de la résilience qui participera aux objectifs environnementaux de notre territoire » ajoute le maire.

Forte de cette consultation et de sa participation, la Ville de Carrières-sous-Poissy va désormais entrer dans une nouvelle phase avec le partage des résultats à ses partenaires institutionnels. Ainsi, elle entend peser dans les choix futurs et faire valoir les opportunités privilégiées par les Carriérois. Des orientations d'aménagement à haute valeur ajoutée, pour faire de l'ancienne plaine maraîchère un territoire ressource. « Les prochains mois vont être ainsi le temps de l'échange. Les habitants seront bien entendu tenus régulièrement au courant de l'actualité de la plaine et peuvent compter sur nous pour porter leur voix » conclut Laila Ouakka, adjointe au maire déléguée à la vie des quartiers, à la démocratie locale et à la concertation citoyenne.

Infos+ : www.carrieres-sous-poissy.fr/concertation-plaine

Une démarche récompensée !



Le 8 novembre à l'Hôtel de Lassay (Assemblée Nationale), la Ville de Carrières-sous-Poissy a reçu le « Trophée de la participation et de la concertation » au titre de sa démarche participative pour l'avenir de la plaine. Ce trophée,

imaginé en 2016 par le collectif Décider Ensemble, récompense chaque année les initiatives innovantes et valorise ainsi la culture de la décision partagée. « Nous sommes honorés que notre démarche soit ainsi récompensée » se réjouit Eddie Aït, « C'est un encouragement à poursuivre notre politique participative et citoyenne ».



Baisse de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à Carrières-sous-Poissy

Le Conseil communautaire a récemment voté une harmonisation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) afin de se conformer aux exigences réglementaires. Une bonne nouvelle pour les ménages carriérois puisque ce taux va baisser sur notre commune à partir de l'an prochain.

Qu'est-ce que la TEOM ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères sert à financer la collecte et le traitement des déchets sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Tous les propriétaires d'un logement accessible par ce service public sont concernés, qu'il s'agisse de leur résidence principale, secondaire ou d'un bien en location. Les locataires peuvent voir cette taxe se répercuter sur leurs charges.

La TEOM est la principale source de financement pour la gestion des ordures ménagères. Elle permet aux prestataires d'effectuer les services suivants :

- Les équipements de collecte (bacs ou points d'apport volontaire),
- Le transport vers les sites de traitement,
- L'incinération, l'enfouissement ou le recyclage selon le type de déchets,
- Le fonctionnement des déchèteries,
- Les dispositifs de compostage,
- La sensibilisation et la communication.

Un nouveau taux pour plus d'équité

Aujourd'hui, ce sont pas moins de 30 taux différents qui coexistent sur l'ensemble du territoire de GPS&O. L'objectif de l'harmonisation votée le 12 octobre est donc de permettre une égalité de traitement entre les communes en ajustant le taux au niveau des services.

Il y a plus d'un an, la Communauté urbaine a confié à un groupe de travail composé d'élus la charge de réfléchir à l'évolution des services et des taux associés. Les propositions ont été soumises à la validation des maires et ont permis de proposer à chacune des communes un choix entre 4 niveaux de services avec une offre socle et des prestations optionnelles.

Un taux en baisse, les mêmes services

Alors que le taux de TEOM appliqué jusque-là était de 9,01%, il sera réduit à 7,95% à partir d'octobre 2024 et garantira :

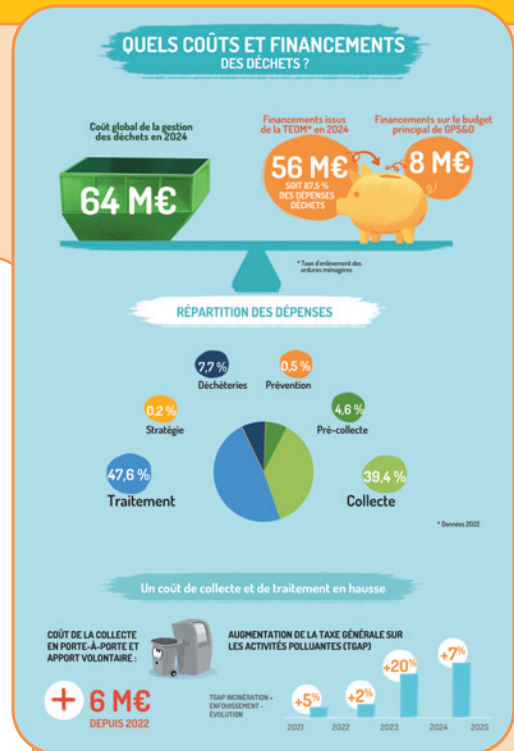
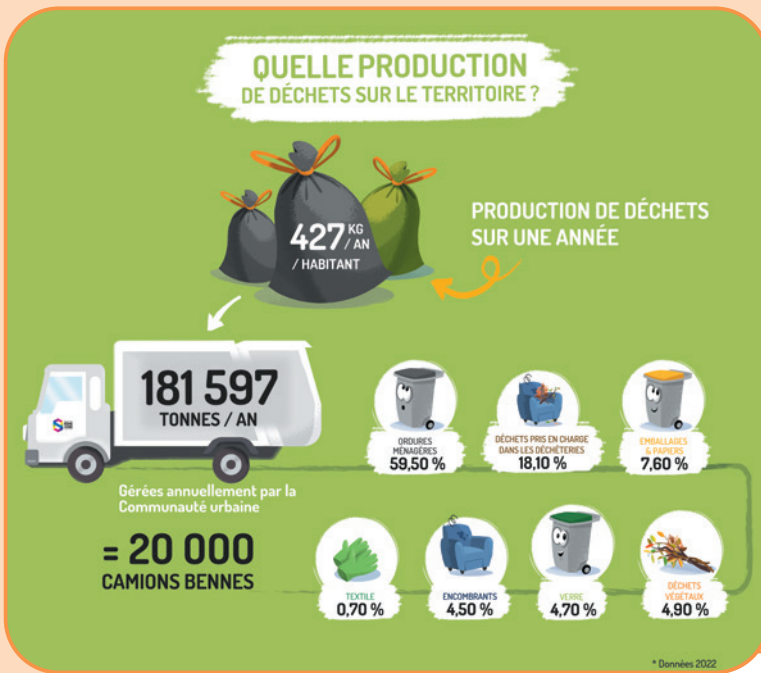
- La fourniture des bacs et des bornes d'apport volontaire,
- La collecte en porte-à-porte aux fréquences habituelles et le traitement des ordures ménagères (1 fois par semaine en habitat individuel),
- La collecte en porte-à-porte des emballages et papiers (tous les 15 jours en habitat individuel),
- La collecte en porte-à-porte des encombrants (1 fois par trimestre en habitat individuel et mensuel pour l'habitat collectif),
- La collecte du verre en porte-à-porte 1 fois par semaine,
- La collecte en porte-à-porte des végétaux (tous les 15 jours de la mi-mars à la fin novembre),
- L'accès à toutes les déchèteries (pour déposer les encombrants et les déchets verts) et le traitement associé des déchets,
- La distribution de composteurs,
- Des actions de sensibilisation et de communication.

Une compétence de plus en plus coûteuse

Avec l'augmentation continue de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) relative à la gestion des déchets (enfouissement et incinération), la hausse des prix de l'énergie et des matières premières mais également des prestations de services (collecte et traitement) la compétence « déchets » est de plus en plus coûteuse.

La maîtrise de ces coûts, particulièrement dans un contexte national contraint, est donc un chantier plus que jamais prioritaire pour la Communauté urbaine.

LA GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DE GPS&O



Pour rééquilibrer un budget déjà déficitaire, GPS&O a déterminé trois nouvelles pistes en plus de la revalorisation de la TEOM :

- Accélérer la politique de réduction des déchets avec un objectif de -20% des ordures ménagères résiduelles d'ici 2030,
- Confier à un seul prestataire l'ensemble des modes de traitement des déchets,
- Harmoniser la gestion des déchets non-ménagers (professionnels, administrations...).

Avec les nouveaux taux, la recette issue de la TEOM augmentera de 9,2 M€ en 2024, ce qui ne compensera que partiellement l'augmentation des coûts structurels. La CU a par ailleurs fait le choix de maintenir à 8 M€ le déficit résiduel permettant ainsi d'alléger la pression fiscale sur les ménages. Ce déficit continuera d'être financé par le budget principal de GPS&O.

Infos+ : www.gpseo.fr

La lutte contre le harcèlement : une prio

La prévention et la sensibilisation aux phénomènes de harcèlement sont fondamentales pour offrir aux élèves une scolarité épanouie. Contre ce fléau, la Ville de Carrières-sous-Poissy se mobilise, comme en témoigne sa participation à la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire le 9 novembre. Les enfants des accueils de loisirs, des écoles et des collèges en ont été les principaux acteurs.

Une mobilisation intergénérationnelle et un plan d'actions municipal

Les 8 et 9 novembre, à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, les accueils de loisirs carriérois se sont mobilisés. Structures décorées par des fresques, affiches et dessins réalisés avec les équipes d'animations, organisation d'un flashmob dans la cour de l'école Les Bords-de-Seine (sur le modèle de celui organisé lors de la Fête de l'enfance en juin dernier), participation à la campagne de prévention nationale... enfants et animateurs ont participé avec conviction à cet élan pour que chacun soit respecté et accepté.

« La question du harcèlement occupe, hélas, une place importante dans notre société aujourd'hui. Pour lutter contre les comportements inadaptés qui peuvent parfois avoir des conséquences dramatiques, nous devons tous nous sentir concernés : parents, enseignants, pouvoirs publics, collectivités » explique le maire, Eddie Aït, aux côtés d'Édouard Barbade, conseiller municipal délégué aux Affaires scolaires.

En février dernier, une réunion sur ce thème était organisée en présence des membres du Conseil des sages, du Conseil local de l'éducation et du Conseil local des jeunes. Un échange fructueux qui a permis entre autres de définir les contours d'un plan municipal de lutte contre le harcèlement.



« Alors que plus de 40% des Français indiquent avoir subi au moins un acte de violence verbale, physique ou psychologique répétée et continue dans le contexte scolaire, les pistes sont nombreuses. Nous avons par exemple organisé une soirée de sensibilisation à l'Hôtel de Ville le 22 novembre en partenariat avec l'UNICEF : expositions, sensibilisation aux droits de l'enfant, conférence sur les dangers du cyber harcèlement et d'internet, jeux... Un bel événement qui a permis aux Carriérois de rappeler leur volonté de lutter contre ce fléau. D'autres initiatives sont d'ores et déjà prévues tout au long de l'année et nous permettront d'apporter notre pierre à l'édifice » détaille le maire.

Écoliers et collégiens s'engagent

En lien avec la Directrice académique des services de l'Education nationale, la Ville a initié un appel à projet pour soutenir les actions de lutte contre le



#StopH



Mariène Basset, Édouard Barbade et Sandrine Cattan, référente Délégation Unicef 78.



Les animateurs de la ville mobilisés contre le harcèlement.



rité nationale, un engagement municipal

harcèlement proposées par les écoles municipales. 10 écoles sur 14 se sont déjà portées candidates autour de projets contribuant à dénoncer les comportements stigmatisants, humiliants ou blessants et sont financés chacun à hauteur de 800 €. « *Au total, ce sont plus d'un millier d'écoliers d'élémentaires (du CP au CM2) et plus de 450 de maternelles qui participeront, d'une manière ou d'une autre, à ces initiatives durant l'année scolaire* » se félicite Marlène Basset, conseillère municipale déléguée à la protection de l'enfance, pour qui « *la pédagogie et la sensibilisation doivent commencer au plus tôt* ». Dans un souci de continuité pédagogique, ces appels à projets sont cette année étendus aux deux collèges de la ville avec une dotation de 1000 € par établissement.

« *Ville amie des enfants* », Carrières-sous-Poissy confirme ainsi son engagement pour combattre le fléau du harcèlement que subissent au quotidien nombre d'enfants.

Victime ou témoin de harcèlement ?

Un numéro unique : 3018



Les enfants des accueils de loisirs ont réalisé des fresques contre les comportements stigmatisants.

harcèlement

Des ressources pour en parler

Sur le portail de la parentalité de l'UNICEF (www.unicef.org/parenting/fr), les parents peuvent trouver des réponses et des moyens de parler du harcèlement à leur enfant. À travers des conseils, ils sont ainsi orientés pour détecter les signes d'un mal-être potentiel et y répondre. Des recommandations sont également adaptées dans le cas où l'enfant harcèle les autres.



Questions à Yacine Rafik, référent « Lutte contre le harcèlement » de la Ville de Carrières-sous-Poissy



Pouvez-vous vous présenter ?

« Je m'appelle Yacine Rafik, j'ai 21 ans. Je suis né à Carrières et y vis toujours. Je travaille pour la Ville depuis juin dernier. Je suis chargé du suivi des politiques municipales de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement. »

Quelles sont vos missions aujourd'hui ?

« Depuis la rentrée de septembre j'ai la charge de la politique municipale contre le harcèlement. J'assure le lien entre les différents services (culture, sport, jeunesse, affaires scolaires...) pour susciter et rassembler les différentes initiatives dans le domaine. Pour l'année 2023-2024, nous avons à ce jour une dizaine d'actions de prévues. Le coup d'envoi a été donné mercredi 8 et jeudi 9 novembre à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. »

Bientôt des bancs de l'amitié dans les écoles

Poursuivant ses initiatives pour prévenir le mal-être, la Ville installera des bancs de l'amitié dans chaque cour d'école d'ici la fin de l'année scolaire 2023/2024. Ce dispositif permet aux enfants se sentant seuls de se signaler sur un banc, souvent coloré. Chaque élève apprend ainsi l'empathie, la prise en compte et le respect de l'autre, l'attention et l'entraide.

Un engagement constant pour la cause animale

Poursuivant la politique engagée depuis plus de trois ans maintenant, le Conseil municipal de Carrières-sous-Poissy a approuvé le 26 septembre dernier la création d'un cimetière animalier, le premier du genre dans les Yvelines. Un équipement qui répond à un besoin sociétal croissant.

Comment signaler un cas de maltraitance animale ?

La défense des animaux commence par la lutte contre les actes de maltraitance. Sur le site internet de la Ville, à l'adresse www.carrieres-sous-poissy.fr/animaux, vous pouvez signaler tout mauvais traitement, abandon, sévices ou actes de cruauté grâce à un formulaire. Celui-ci sera transmis directement à la Police municipale.

Un columbarium pour nos amies les bêtes

L'ouverture du columbarium de Carrières-sous-Poissy est une preuve supplémentaire de l'engagement municipal pour la cause animale. Cette initiative permet une prise en compte du deuil animalier et répond à un besoin exprimé par de très nombreux propriétaires qui considèrent leur animal comme un membre de la famille qu'ils accompagnent jusqu'à leur fin de vie. « *Nous avons voulu aller plus loin en offrant aux propriétaires la possibilité d'honorer la mémoire de leur animal* » se félicite le maire Eddie Aït aux côtés de Martine Grenier, conseillère municipale déléguée au bien-être animal. Ce nouvel espace clôturé consacré au recueillement est aménagé au sein du parc de l'Hôtel de Ville qui accueille déjà une plaque commémorative dédiée à la mémoire des animaux morts pour la France.



Les concessions sont établies pour 3, 6 ou 9 ans renouvelables. Le columbarium est ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre de 7h30 à 20h et du 1^{er} novembre au 31 mars de 8h45 à 17h30.

Infos+ : services.techniques@carrieres-sous-poissy.fr

Des initiatives municipales nombreuses pour le bien-être animal



- Signature de la Charte L214 « Une ville pour les animaux » ;
- Désignation d'une élue déléguée au bien-être animal ;
- Édition d'un guide « Les animaux en Ville » ;
- Mise à disposition de cartes « J'ai un animal seul chez moi » et « Nourrisseurs bénévoles de chats libres » ;
- Création d'une plateforme de signalement des cas de maltraitance animale ;
- Prise d'un arrêté municipal interdisant la chasse dans la Plaine ;
- Soutien aux associations de protection animale ;
- Organisation d'un salon du bien-être animal ;
- Organisation d'expositions consacrées à la cause animale ;
- Dépôt de plainte systématique pour tout acte de maltraitance animale ;
- Accueil au sein des structures municipales des animaux des agents communaux ;
- Création d'un Conseil consultatif du bien-être animal ;
- Inauguration d'un caniparc baptisé « Hachiko » ;
- Mise en place d'une vignette « Commerce ami des chiens » ;
- Participation à la Journée mondiale des animaux ;
- Organisation de campagnes d'identification et de stérilisation des chats errants ;
- Création d'un cimetière animalier.

VILLE INCLUSIVE

« DuoDay » : agir pour l'inclusion par l'emploi

À l'occasion de la Semaine pour l'Emploi des Travailleurs Handicapés, la Ville de Carrières-sous-Poissy participait le 23 novembre à une nouvelle édition du « DuoDay ». Cette journée de sensibilisation au handicap a permis à 25 personnes de découvrir en immersion le fonctionnement de notre collectivité.

« C'est la première fois que je remettais un pied dans le monde du travail depuis très longtemps et cette expérience m'a redonné confiance » explique Lina, accueillie à la Médiathèque Octave-Mirbeau. « Plus qu'un binôme, j'ai été entourée de personnes investies et compréhensives qui ont répondu à toutes mes interrogations. J'ai découvert un métier aux multiples facettes qui me plaît beaucoup ».

Comme Lina, 25 personnes ont ainsi été accueillies en mairie le 23 novembre au matin par le maire, Eddie Ait, la Direction générale des services et la Direction des ressources humaines. Après cet échange, elles ont formé avec les agents municipaux volontaires des binômes pour découvrir leur service et leur quotidien. « Avec Annie Lonjon-Rozière, adjointe au maire déléguée à la ville inclusive, et Philippe Corbier, adjoint au maire délégué aux ressources humaines, nous avons souhaité que Carrières participe à cette journée de solidarité pour casser les stéréotypes et les a priori. C'était pour nos agents l'opportunité de faire découvrir leur métier et de participer à l'égalité et l'accès à l'emploi pour tous » explique-t-il.

Tous rassemblés pour une journée inclusive au travail.



Les binômes ont été constitués...



...pour une découverte de notre collectivité.

VILLE EUROPÉENNE

Carrières-sous-Poissy met à l'honneur Jean Monnet

Poursuivant sa volonté d'inscrire la Ville de Carrières-sous-Poissy dans le projet européen, la municipalité organise en partenariat avec le Mouvement européen une conférence dédiée à l'un des pères fondateurs de l'Union européenne.



Label Ville Européenne



Jean Monnet, né le 9 novembre 1888 à Cognac (Charente) et mort le 16 mars 1979 à Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), fut un agent d'influence au service de la France et des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale. Il propose en 1940 le projet d'Union franco-britannique. Il a contribué à la déclaration Schuman de 1950, au rapprochement franco-allemand et à la création de la Communauté européenne

du charbon et de l'acier. Il est l'un des principaux fondateurs de la Communauté économique européenne (traité de Rome de 1957) et du Marché commun européen (1968). Jean Monnet est fait citoyen d'honneur de l'Europe en 1976 et est inhumé au Panthéon, à Paris, en 1988.

Vendredi 15 décembre à 19h
Hôtel de Ville – 1, place Saint-Blaise
Inscription via cabinet@carrieres-sous-poissy.fr

PATRIMOINE ET DEVOIR DE MÉMOIRE

Honneur et Hommage aux héros de la nation, qui ont bâti et défendu les valeurs de la République

Mémoire de nos quartiers, mémoire de nos soldats, la municipalité de Carrières-sous-Poissy s'engage à préserver son attachement au devoir de Mémoire, ainsi que d'en préserver son patrimoine.

Conférence et rénovation du puits artésien

Lors des Journées européennes du patrimoine, la municipalité organisait, à l'Hôtel de Ville, le samedi 16 septembre, en partenariat avec le CEHA (Cercle d'Études Historiques et Archéologiques), une conférence dédiée à l'histoire du puits artésien, suivie d'une visite sur site. À cette occasion, les travaux de rénovation de ce lieu emblématique du patrimoine local ont été annoncés. Ils ont débuté fin novembre.

La construction du puits situé place Saint-Blaise a été décidée par le Conseil municipal du 21 novembre 1902 afin de permettre l'alimentation des habitants en eau potable et celle des deux lavoirs municipaux situés aux extrémités de la place communale, boulevard Pelletier au bout de la rue Saint-Honorine, près du vieux platane de la résidence Champfleury.



Une conférence du CEHA sur le puits artésien.



Les travaux de rénovation ont débuté.

105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

À l'occasion de la Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, la Ville de Carrières-sous-Poissy et son Conseil municipal ont rendu hommage aux « *Morts pour la France* ».

Un déjeuner en l'honneur des anciens combattants et des porte-drapeaux

À l'issue de la cérémonie, le traditionnel repas républicain des anciens combattants, un moment chaleureux de partage et d'échange sur l'importance du devoir mémoire, dans le contexte troublé que nous connaissons.



Les membres du CLJ étaient présents à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.



Eddie Aït, maire, Suzanne Jaunet, conseillère départementale, les représentants des associations d'anciens combattants et des forces de sécurité et de secours.



CULTURE

Découvertes et partage au cœur de l'action culturelle

Le 29 septembre, le maire et Catherine N'Jok-Batha, adjointe au maire déléguée à la Culture, lançaient officiellement la saison culturelle 2023-2024 à l'Espace Louis-Armand avec la pièce « Mes copains d'abord ». Cet événement marquait le coup d'envoi d'une saison riche et variée, pensée pour tous les publics.

« Mes copains d'abord », humour et amitié à l'Espace Louis-Armand

Plus de 200 Carriérois s'étaient donné rendez-vous pour l'ouverture de la saison culturelle à Carrières-sous-Poissy avec la représentation de la pièce à succès « Mes copains d'abord ». Une comédie sur l'amitié qui confronte les spectateurs aux problématiques actuelles, mêlant ainsi rires et réflexion. À l'issue de la représentation, comédiens et spectateurs étaient invités à partager un verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse.



La saison culturelle lancée avec « Mes copains d'abord » le 29 septembre.

« Prosit » à l'Oktoberfest !

C'était un événement attendu par de nombreux habitants, le fameux « Oktoberfest » a posé ses valises à l'Espace Louis-Armand le 27 octobre et a fait salle comble ! Un moment convivial et musical assuré par l'orchestre Fred Kohler dans une ambiance digne des plus grandes fêtes bavaroises.

Le repas était proposé par le service de la Restauration municipale, servi par les élus de la Ville, et la buvette, tenue par l'association Les Bougainvillées, a permis de prolonger la fête, avec modération bien entendu.

Infos+ : 01 75 86 10 11 ou service.culture@carrieres-sous-poissy.fr

Ambiance festive pour une nouvelle édition de l'Oktoberfest à Carrières-sous-Poissy !



Spectateurs, artistes et élus ont partagé un verre de l'amitié à l'issue du spectacle.

Retour sur la 5^e édition du EOLE Factory Festival à Carrières-sous-Poissy

Nouveau succès pour ce temps fort désormais bien connu des habitants ! Dans le cadre du EOLE Factory Festival Le OFF et avec le soutien de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, l'Espace Louis-Armand a ouvert sa scène le 14 octobre aux groupes FAR-GO et Latin Duo pour un concert pop-rock mêlé de musiques latines. Ce festival est organisé chaque année durant 3 semaines sur de nombreuses communes du territoire communautaire. Il propose concerts, expositions, activités de loisirs et de plein airs, des temps sportifs ainsi que des ateliers créatifs.



La Ville adresse ses chaleureuses félicitations aux élèves de l'École municipale de Musique de Carrières-sous-Poissy et du Conservatoire à Rayonnement Communal de Limay qui ont assuré la première partie.

Infos+ : www.gpseo.fr



ÉVÉNEMENT

Bienvenue à Carrières-sous-Poissy, ville nature, citoyenne, solidaire

Mardi 10 octobre, la municipalité de Carrières-sous-Poissy et l'Accueil des Villes Françaises organisaient une réception en l'honneur des nouveaux Carriéroises et Carriérois.



La Ville organisait une soirée en l'honneur des nouveaux arrivants en mairie...

Accueillis par le maire, Eddie Aït, les élus et les services municipaux, les invités ont pu échanger et partager un moment de convivialité au sein de l'Hôtel de Ville. Cette réception a été l'occasion de présenter les différents services de la commune, de découvrir l'histoire de la Ville à travers une exposition sur les mairies de Carrières-sous-Poissy, ainsi que de son fonctionnement, avec l'exposition de l'AMIF (Association des Maires

d'Île-de-France) sur les services publics de proximité. Des stands de l'Accueil des Villes Françaises et du Centre d'Études Historiques et Archéologiques de Poissy et Carrières-sous-Poissy, ainsi que des ateliers de maquillage et de coloriage pour les enfants étaient proposés, pour cette soirée en l'honneur des nouveaux arrivants.



... l'occasion d'échanger avec le maire dans son bureau...



... de découvrir les projets sur la commune...



... de participer à des ateliers de maquillage et de coloriage...



... et de partager un moment de convivialité.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Grâce KOFFI (08/08/2023)
Holy HABA (09/08/2023)
Adam BOUMAIZA (15/08/2023)
Kaïs SEDDIK (17/08/2023)
Sara ABOUANANE (18/08/2023)
Liham ANJAF (20/08/2023)
Kellyanne MPUU (21/08/2023)
Mattéo BRUEL (21/08/2023)
Anaëlle COLÉ (23/08/2023)
Ladji FAKOUROU (24/08/2023)
Tidiane FAKOUROU (24/08/2023)

Milhan ZINOUNE (25/08/2023)
Yanis ID-ATEMAN (27/08/2023)
Thierno BAH (28/08/2023)
Ysia COUDRIEU (30/08/2023)
Ouweys MENSOURI (31/08/2023)
Kamon HEBIE (03/09/2023)
Maliah NZOULANI (10/09/2023)
Rokaya MAAZI (11/09/2023)
Lioris MOAL (12/09/2023)
Noor OUCHETTOU (12/09/2023)
Inaïa BITTNER IGLESIAS (12/09/2023)
Nour KHALIL (15/09/2023)
Zackariya SACKO (18/09/2023)

Asaël KONAN (23/09/2023)
Aria CORBELLINI DA SILVA (25/09/2023)
Léon PALISSON ALLEAUME (29/09/2023)
Marius DESCAT LAUNAY (29/09/2023)
Adam BEN ABDELKARIM (08/10/2023)
Mohamed FELLAH (23/10/2023)
Dieynaba GACKO (23/10/2023)
Leonardo PICCIOLO (31/10/2023)
Siradji THIAM (03/11/2023)
Ghali Azzedine MENGOUCHI (10/11/2023)
Neïla ANIAMBOSSOU (12/11/2023)
Madeleine NACHBAUR IGNACE (11/11/2023)

MARIAGES :

Morgan MOCHET et Audrey MESTRALETTI (02/09/2023)
Alioune DIOP et Nawel BANZOUR (02/09/2023)
Davy SOURIVONG et Safia OUAQUIF (02/09/2023)
Peter KONSOL et Clara KLEINMANN (09/09/2023)
Victor LAGRANGE et Alexie JAVault (09/09/2023)
Anjy FICADIERE et Joana BALULA (09/09/2023)
Youssef CHAKIRI et Hassna HAMMAOUI (09/09/2023)
Maxime SCHOUTEN et Sophie LABRETONNIÈRE (09/09/2023)
Soumaila DIARASSOUBA et Naminata KARAMOKO (16/09/2023)
Alpha CAMARA et Maciré BERETE (16/09/2023)
Cheickna KONE et Balasko NGASSA (16/09/2023)
Guillaume TERNAT et Mélanie CLAR (16/09/2023)
Tonio SCORTICATI et Roseline DELPECH (16/09/2023)
Inan GUN et Mariam BENSALAH (23/09/2023)
Heberty PANTANO et Alcineia GUEDES MUNIZ (23/09/2023)

Chadrack UNEGALIBER et Marie-Christine NGULUNGU (07/10/2023)
Aurélien CHAUVAC et Anaïs DESCHAMPS (07/10/2023)
Nagarajah GOWTHAMAN et Amandine LE GOUDAR (07/10/2023)
Ludovic CARTIER et Lise GAMEIRO (14/10/2023)
Amin AZIOUI et Léa SAUVANET (21/10/2023)
Imad OUDIR et Soumia AKDIM (28/10/2023)
David CABRIMOL et Mélina M'FOUMOU (28/10/2023)
Zakaria KARIM et Asmae HOURI (28/10/2023)
Haji TURKAN et PELIN-Türkan ZENGİN (28/10/2023)
Wissem BOUABID et Imane LAABIDI (28/10/2023)
Samir MOUFTI et Aïcha HABBANI (04/11/2023)
Bernard TOUTAIN et Fatoumata DRAMÉ (04/11/2023)
Maxime JAGOURY et Laëtitia MAZZUCOTELLI (18/11/2023)
Majid TAALBI et Marion BERJONNEAU (18/11/2023)

DÉCÈS :

Gilberte ENIUS (12/05/2023)
Islyem DOUCOURE (11/08/2023)
Andrée PORÉE née LEPENANT (17/08/2023)
Jacqueline BURGARD née ROUSSIN (18/08/2023)
Lucien PINCHON (20/08/2023)
Arlette BIANCO née FOUASSIER (25/08/2023)
Slémain BENHAMMOU (25/08/2023)
Nacer ZAÏDI (25/08/2023)
Espérance LAMARQUE née QUENNET (30/08/2023)
Odette LAMOT née COIGNARD (01/09/2023)
Abdeslem EL MADANI (02/09/2023)
Joseph HONORE (09/09/2023)
Mustafa YILDIRIM (10/09/2023)
Maimouna CAMARA KEITA (10/09/2023)
Jacqueline BOYER née COTET (12/09/2023)
Lucienne FOURDINIER née LEON (12/09/2023)
El Hajj ERRIAAHI (17/09/2023)
Léana MILFORT (24/09/2023)
Myriam DERRADJI (25/09/2023)
Cécile MACHARD née SALVIGNOL (28/09/2023)
Yero DABO (29/09/2023)
Ester TAVARES (30/09/2023)
Francis COMMES (30/09/2023)
Adèle COGNARD née LÉDY (05/10/2023)
André CAJJAT (08/10/2023)
Bernard CAVAIOTTI (14/10/2023)
Véronique TARDY (21/10/2023)
Michel LEGRAND (21/10/2023)
Jacqueline LORTHIOIR née POMMIER (25/10/2023)
Christian PRUVOST (25/10/2023)
Fernande ROCHARD née CASSIN (28/10/2023)
Adama KEITA (28/10/2023)
Giuseppe CACCIATO (04/11/2023)
Maria Flor COUTO ALÉN (06/11/2023)
Claude PELTIER (06/11/2023)
Jean-Claude DONNE (08/11/2023)
Orlando BORGES da FONSECA (11/11/2023)

Hommage à Joseph Honoré, mémoire carriéroise



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition ce samedi 9 septembre de Joseph Honoré à l'âge de 100 ans. Né en 1923 dans une famille de cultivateurs, Joseph Honoré a passé toute sa vie à Carrières-

sous-Poissy dont il était une des mémoires les plus aigüées et respectées. Amoureux de la terre, historien amateur passionné, il avait notamment contribué avec le Cercle d'Études Historiques et Archéologiques (CEHA) à la redécouverte de notre patrimoine local.

Joseph Honoré a fêté son centième anniversaire le 3 mars dernier entouré de ses proches. La médaille de la Ville lui avait été alors remise. Au nom de l'ensemble des Carriéroises et des Carriérois, nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Tribunes libres

Agir pour Carrières

L'esprit de Noël !

À n'en pas douter, Noël marque dans nos foyers une parenthèse au cœur de l'hiver, un moment de réjouissance en famille et entre amis.

Avec leur supplément d'âme, les fêtes de Noël constituent un moment de pause dans le rythme de nos vies et, au-delà, une respiration commune dans le tumulte de ce monde, l'occasion de s'éloigner pour quelques jours de nos difficultés.

Afin de rester fidèle à cet esprit, synonyme de magie et d'émerveillement, nous avons souhaité pour Carrières-sous-Poissy un vaste programme de festivités propice à l'émerveillement : marché artisanal, animations ludiques à partager en famille ou entre amis, feu d'artifice musical, spectacles, patinoire ... Il convient à cet égard de saluer l'action des services municipaux qui concourent tout au long de l'année à nos animations, pour en assurer le succès.

Pour autant, la magie de Noël ne doit pas pour nous faire oublier que certains d'entre nous sont isolés. c'est pourquoi, ce moment de magie doit aussi être celui d'une grande solidarité.

Cette solidarité, nous devons également l'exprimer auprès de nos commerçants locaux.

Pour nos cadeaux de Noël, pensons alors à eux, qui proposent pour tous les budgets une large palette d'idées pour remplir la hotte. Échanges, conseils, sourire, originalité, ils ne ménagent pas leurs efforts pour nous réserver un accueil des plus chaleureux.

En nous incluant dans une économie locale, nous contribuons à faire vivre nos quartiers, nous faisons du bien à la planète, nous favorisons le lien social. L'esprit de Noël, c'est aussi cela, la solidarité et la politique de la main tendue. Je vous souhaite, à toutes et à tous, un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Le maire et les élus majoritaires
 agirpourcarrieres@gmail.com
 06 40 93 71 62

SoCARRIÈRES*

Fibre, transport, propreté, sécurité, voirie... Quand le nouveau Maire supprime des services de signalement créés par l'équipe SoCARRIÈRES, les Carriérois cumulent les problèmes

Qui peut encore croire cette surprenante phrase qui s'affiche partout sur la communication du nouveau Maire : « *La municipalité demeure mobilisée à vos côtés pour répondre à vos problématiques* » ?

Personne n'y croit !

Vous voulez signaler un problème de sécurité ? Le nouveau Maire a supprimé le numéro de téléphone direct vers la Police municipale.

Vous voulez signaler un problème de propreté ? Le nouveau Maire a supprimé le module de signalement.

Vous voulez signaler un problème de transport ? Le nouveau Maire a encore supprimé le module de signalement.

Vous voulez signaler un problème de connexion internet par la fibre ? Le nouveau Maire ne propose aucune plateforme de signalement.

Vous voulez signaler un cas de maltraitance animale ? Là, vous pouvez ! Le formulaire est disponible sur le site internet de la Ville.

Pour le reste, il vous faudra patienter le retour de l'équipe SoCARRIÈRES, sauf si d'ici là, le nouveau Maire se rappelle qu'il a un devoir fondamental envers tous les habitants : UN DEVOIR D'ACTION, ET PAS D'INACTION !

Nous continuerons à être à vos côtés pour vous défendre.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Vos élus à votre écoute :
 Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER
 Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI
 Messagerie électronique
 christophe.delrieu@socarrieres.fr
 Téléphone
 06 61 61 31 02
 Site internet
 www.socarrieres.fr

*TELLEMENT CARRIÈRES

Réunis pour Carrières

Dégingolade à tous les étages !

Si le début de ce mandat s'annonçait sous les meilleurs auspices, force est de constater que les engagements d'hier ne sont plus que de lointains souvenirs. Pas d'augmentation d'impôts ?

Chacun a pu constater l'explosion de la taxe foncière depuis 2020 et le vote par le maire d'une nouvelle taxe de 6 % à GPS&O.

Une démocratie locale revitalisée ?

Commission citoyenne 5G, Conférence citoyenne budgétaire, ou encore Conférence citoyenne pour le climat et l'environnement, ne sont que des écrans de fumée, visant à faire oublier que le maire décide, seul, de tout.

Par ailleurs, malgré plusieurs milliers d'€ dépensés dans du matériel audiovisuel et malgré nos demandes répétées, le maire refuse toujours de diffuser les séances du Conseil.

Un moratoire sur les projets immobiliers ? Nous le constatons tous au quotidien, les constructions sortent de terre comme des champignons, sans pour autant que les équipements publics ne suivent. À ce rythme, Carrières sera cantonnée au rôle de cité dortoir et condamnée à une faible attractivité.

S'opposer au projet de 4 voies (RD30-RD190)

Alors qu'ils s'étaient engagés à combattre ce projet, les élus majoritaires ont trahi leur parole en cédant des terrains indispensables à la réalisation de cette 4 voies.

Par ailleurs, l'absence du maire et de son équipe aura été particulièrement remarquée lors des 1ers travaux.

Notre groupe a demandé l'inscription d'une délibération au prochain Conseil, afin de débattre de l'opportunité d'une procédure juridique.

Après 4 ans de mandat, que pouvons-nous raisonnablement attendre d'un maire qui ne cesse de renier ses engagements et de mentir aux habitants ?

Khadija Gamraoui (07 89 59 41 94)
 et Anthony Effroy (06 43 10 63 38)
 carrieresreuni@gmail.com

Votre équipe municipale

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

1, place Saint-Blaise

78955 Carrières-sous-Poissy

cabinet@carrieres-sous-poissy.fr – 01 39 22 36 00



Eddie AïT
Maire
Vice-président
de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



Laila Ouakka
Adjointe au Maire déléguée
à la vie des quartiers,
à la démocratie locale
et à la concertation
citoyenne



Philippe Corbier
Adjoint au Maire délégué à
l'administration générale, à la
communication, à la représentation
de la ville, aux ressources
humaines, à la ville numérique, à la
commande publique, à la gestion
des bâtiments publics et à la
coordination du projet municipal



Annie Lonjon Roziere
Adjointe au Maire déléguée
à la ville inclusive
(accessibilité, handicap,
égalité Femme-Homme,
lutte contre
les discriminations)



Philippe Barron
Adjoint au Maire délégué
aux finances et à
la vie économique,
Conseiller communautaire



Françoise Mery
Adjointe au Maire déléguée
à la sécurité publique,
à la sécurité routière,
à la prévention de la
délinquance et à la commission
communale de sécurité,
Conseillère communautaire



Farid Medjadj
Adjoint au Maire délégué
à la jeunesse et au sport



Catherine Njok-Batha
Adjointe au Maire déléguée
à la culture, au patrimoine
et au jumelage



Mohammed Amri
Adjoint au Maire délégué
aux commerces, à l'artisanat,
aux professions libérales et
indépendantes



Anne Jeacour
Adjointe au Maire délégué
à la vie associative et
au bénévolat



Kevin Schwendemann
Conseiller municipal délégué
à la transition écologique
et énergétique et
aux affaires européennes



Marlène Basset
Conseillère municipale déléguée
à la famille, à la protection
de l'enfance et
à la petite enfance



Edouard Barbade
Conseiller municipal délégué
aux affaires scolaires



Sarah Meguellati
Conseillère municipale déléguée
au périscolaire et
à la réussite éducative



Emeric Aniambossou
Conseiller municipal délégué
aux mobilités,
à la gestion des voies
et des espaces publics



Sylvie Poret
Conseillère municipale déléguée
à la santé et aux solidarités



Jérémy Voignier
Conseiller municipal délégué
au logement et au centre
communal d'action sociale



**Romane Durand
de Gevigny**
Conseillère municipale déléguée
à la restauration collective
et à l'alimentation responsable



Jacques Rosier
Conseiller municipal délégué
aux anciens combattants,
à la mémoire de la Nation
et à la culture de paix



Soukaina el Khamlichi
Conseillère municipale déléguée
à la laïcité, aux cultes
et au vivre ensemble



Jean-Pierre Guilleman
Conseiller municipal délégué
à la maîtrise urbaine,
aux travaux et au suivi
des grands projets



Sandra Lebey
Conseillère municipale déléguée
aux aînés et aux animations
intergénérationnelles



Laurent Lanyi
Conseiller municipal délégué
au dialogue social



Martine Grenier
Conseillère municipale déléguée
au bien-être animal



Jean-Rémy Liberkowski
Conseiller municipal délégué
à la propreté urbaine,
à la gestion des déchets
et la démarche zéro déchet



Sophie Rantz
Conseillère municipale déléguée
à l'animation sociale
des quartiers



Jean-Jacques Bertaux
Conseiller municipal délégué
au Plan Communal de Sauvegarde,
au mobilier urbain, à l'éclairage
public, à l'occupation du domaine
public (hors activité commerciale)



Eddie Aït

**Maire de Carrières-sous-Poissy
Vice-président**

de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

et

le Conseil municipal

vous adressent leurs meilleurs vœux



EN ROUTE

**POUR LES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES !**

